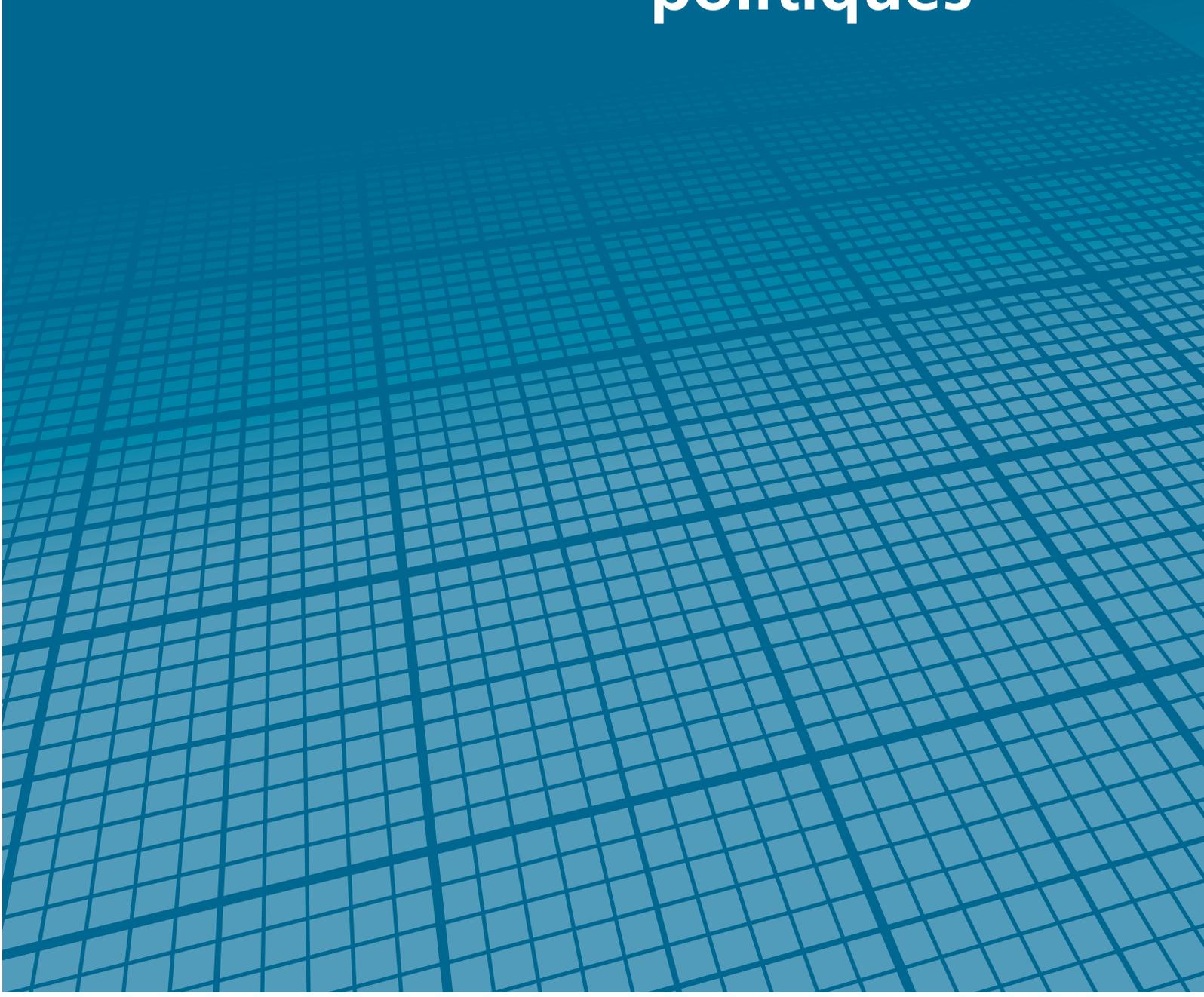


Chapitre 3

Les définitions politiques





Les concepts de la Sécurité et de la Défense

Pays	Qu' est-ce que la Défense?	Qu' est-ce que la Sécurité?
Argentine	La défense nationale est l'intégration et l'action coordonnée de toutes les forces de la Nation pour la solution des conflits nécessitant le déploiement des Forces armées, de façon dissuasive ou effective, pour faire face à des agressions d'origine extérieure. Elle a pour but de garantir de façon permanente la souveraineté et l'indépendance de la Nation argentine, son intégrité territoriale et sa capacité d'autodétermination; protéger la vie et la liberté de ses habitants. (<i>Ley de Defensa Nacional</i> , N° 23.554 - 05/05/1988, Art. 2)	La sécurité intérieure est définie comme une situation de fait fondée sur le droit dans lequel sont protégés la liberté, la vie et le patrimoine des habitants, leurs droits et leurs garanties et la pleine vigueur des institutions du système représentatif, républicain et fédéral qui établit la Constitution nationale (<i>Ley de Seguridad Interior</i> , N° 24.059 - 17/01/92, Art. 2)
Bolivie	L'État par l'intermédiaire des Forces armées organisera la sécurité et la défense nationale, comme un système intégré dans le but de neutraliser, rejeter ou détruire toute action visant à les rendre vulnérables. (<i>Ley Orgánica de las Fuerzas Armadas</i> , N° 1.405 - 30/12/1992, Art. 3)	Sécurité intérieure: elle est étroitement liée aux menaces qui peuvent entraver le développement et la sécurité intérieure, parmi lesquelles se trouvent la corruption, la criminalité, l'instabilité politique, le trafic d'armes, le trafic de drogue, le terrorisme. Sécurité extérieure: elle compte sur les mécanismes institutionnels fournis par la défense et la diplomatie. En rapport avec l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale. (<i>Libro Blanco de la Defensa</i> , 2004)
Brésil	La défense nationale est l'ensemble des dispositions et des actions menées par l'État mettant l'accent sur l'expression militaire, pour la défense du territoire, la souveraineté et les intérêts nationaux contre les menaces particulièrement extérieures, potentielles ou manifestes. (<i>Política de Defesa Nacional</i> , Décret N° 5.484 - 01/07/2005)	La sécurité, en lignes générales, est une condition qui permet au pays la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la réalisation de leurs intérêts nationaux, libre de pressions et des menaces de toute nature et les garanties à leurs citoyens de l'exercice de leurs droits et leurs devoirs constitutionnels. (<i>Política de Defesa Nacional</i> , Décret N° 5.484 - 01/07/2005)
Chili	La défense est une des fonctions essentielles de l'État dont le but est de protéger la population, préserver le territoire national et sauvegarder la capacité de l'État à exercer sa souveraineté face à des menaces extérieures contre ces éléments fondamentaux du pays, ainsi que soutenir la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine international. La défense doit être considérée comme un bien public dans un sens intégral. Elle remplit une fonction sociale de base pour l'existence de la société et seulement peut être pourvue par l'État. Dans le cadre de la sécurité que requiert le pays, la défense contribue à permettre le développement de la société. (<i>Libro de la Defensa Nacional</i> , 2002)	La sécurité consiste en une condition qu'on voudrait établir pour que l'État et la Nation puissent arriver à leurs fins, particulièrement celles qui concernent le développement social et économique. (<i>Libro de la Defensa Nacional</i> , 2002)
Colombie	La politique de consolidation de la sécurité démocratique est la politique de défense nationale de la Colombie pour la période 2006-2010. La mise en œuvre de ses principes est: la conquête de la sécurité et de la paix, agir dans toute légalité, assurer une présence permanente, promouvoir la sécurité en tant que garantie du fonctionnement de la justice, être souple et adapté, coordonner entre les Forces et avec autres organismes d'État. Les objectifs stratégiques établis sont les suivants: - Consolider le contrôle territorial et renforcer l'État de droit dans tout le territoire national. - Protéger la population, en maintenant de l'initiative stratégique contre toutes les menaces à la sécurité des citoyens. - Augmenter de manière drastique les coûts du développement du trafic de drogue. - Maintenir une Force publique légitime, moderne et efficace, qui bénéficie de l'appui et de la confiance de la population. - Maintenir la tendance à la baisse de tous les indicateurs de la criminalité dans les centres urbains du pays. (<i>Política de Consolidación de la Seguridad Democrática</i> , 2007)	
El Salvador	Défense nationale: l'ensemble des recours et des activités développées par l'État de façon coordonnée et permanente sur tous les champs d'actions, pour faire face à une menace à la souveraineté nationale et à l'intégrité du territoire. (<i>Ley de Defensa Nacional</i> , DL N° 948, 03/10/2002, Art. 4)	Sécurité nationale: l'ensemble des actions permanentes que l'État met en place pour créer les conditions nécessaires à la résolution des conflits internationaux, des perturbations à la tranquillité publique, des catastrophes naturelles et toute situation de vulnérabilité qui limite le développement national et met en danger la réalisation des objectifs nationaux. (<i>Ley de Defensa Nacional</i> , DL N° 948, 03/10/2002, Art. 4)
Équateur	La politique de défense est basée sur la protection de la population, des ressources naturelles, du patrimoine national et le contrôle efficace de son territoire. L'État équatorien soutient le principe de la non intervention dans les affaires intérieures d'autres États; refuse la menace et l'utilisation de la force dans les relations internationales, fidèle aux principes définis dans la politique extérieure et la politique de défense, favorisant la résolution pacifique des conflits. Soutient la solution des conflits internationaux et intérieurs basés sur des mécanismes politiques, diplomatiques, juridiques et d'autres non militaires prévus dans le droit international. L'Équateur s'abstiendra de participer à des opérations combinées, coordonnées ou conjointes à caractère militaire avec la Colombie. (<i>Plan Ecuador</i> , 2007)	La sécurité nationale de l'Équateur est sous la responsabilité de l'État. L'État garantit la survie de la communauté, la défense du patrimoine national et la réalisation et maintien des objectifs nationaux, de plus il a le rôle primordial de renforcer l'unité nationale, assurer la validité des droits fondamentaux de l'homme et de promouvoir le progrès économique, social et culturel de ses habitants, faisant obstacle à des facteurs intérieurs et extérieurs défavorables par le biais de prévisions et d'actions politiques, économiques, sociales et militaires. (<i>Ley de Seguridad Nacional</i> , N° 275 - 09/08/1979, Arts. 1 y 2) La sécurité humaine est le résultat de la paix et du développement. (<i>Plan Ecuador</i> , 2007)
Guatemala	Le domaine de la sécurité extérieure est la défense de l'indépendance et de la souveraineté, l'intégrité du territoire, la paix, ainsi que la préservation et le renforcement des relations internationales. La sécurité extérieure est sous la responsabilité du Président qui délègue au Ministère des Affaires étrangères et celui de la Défense. Dans le fonctionnement et la coordination de la sécurité extérieure on tiendra compte des traités et conventions internationaux desquels elle fait partie. En matière de	Le domaine de la sécurité intérieure fait face de façon préventive et directe, à l'ensemble de risques et menaces issus du crime organisé, de la délinquance ordinaire, en défense de l'état démocratique de droit. La sécurité intérieure est sous la responsabilité du Président qui délègue au Ministère du Gouvernement. (<i>Ley Marco del Sistema de Seguridad Nacional</i> , Décret N° 18-2008, 15/04/2008, Art. 19)

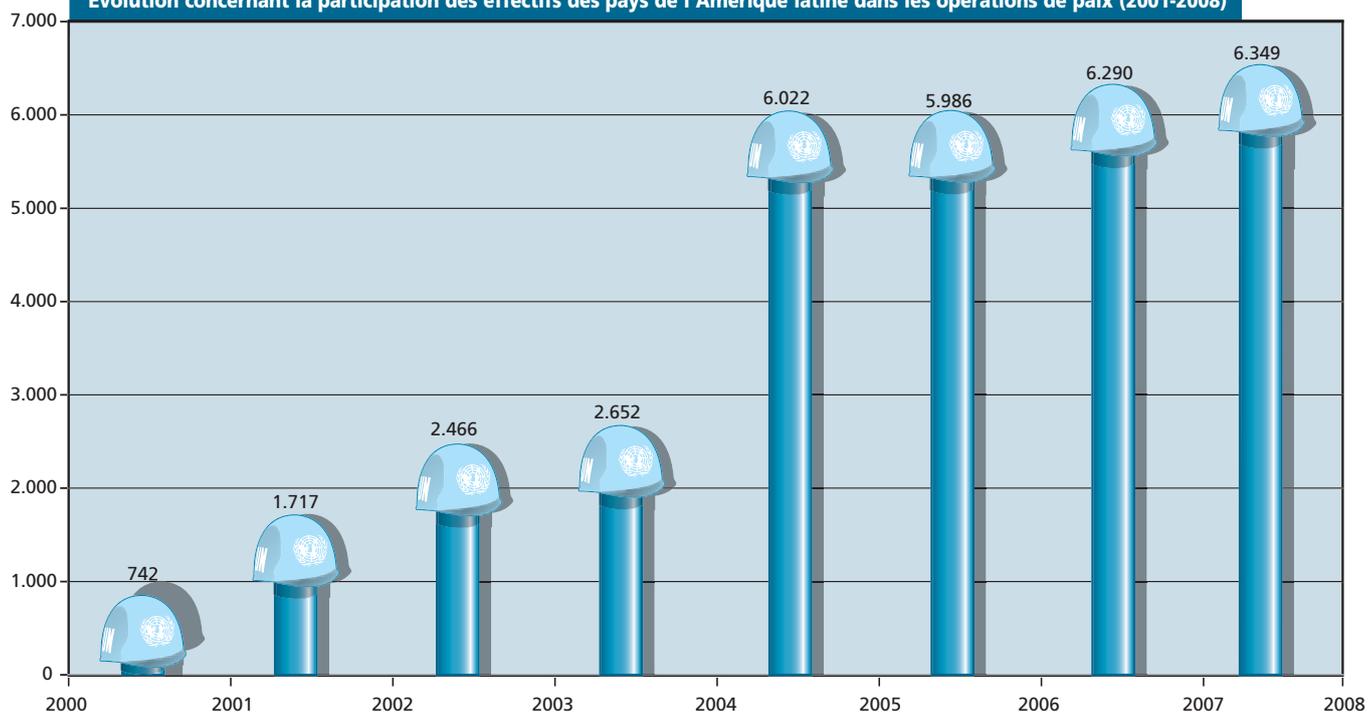
Pays	Qu' est-ce que la Défense?	Qu' est-ce que la Sécurité?
Guatemala	politique extérieure, son objectif est de prévenir et entraver les menaces et risques politiques susceptibles de frapper le pays et provenant de facteurs extérieurs. Dans les affaires de défense nationale, elle développe la politique de défense de la Nation et garantit la convocation et la mobilisation de la défense civile. (<i>Ley Marco del Sistema de Seguridad Nacional</i> , Décret N° 18-2008, 15/04/2008, Art. 20)	
Honduras	La défense est définie comme l'ensemble des actions et des capacités servant à garantir l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance du pays. La défense nationale s'oriente principalement à prévenir et à neutraliser les menaces extérieures qui mettent en danger les intérêts nationaux. (<i>Libro de la Defensa Nacional</i> , 2005)	La sécurité est un concept multidimensionnel qui englobe des aspects divers de la réalité nationale. Il s'agit d'une garantie pour le développement dans la mesure où il engendre des conditions appropriées pour l'investissement productif et la croissance de l'emploi. La sécurité est la responsabilité de l'État et elle génère de la responsabilité réciproque, de la participation et de l'appropriation publique à l'intérieur de la société dans la défense et le maintien de la sécurité commune. (<i>Libro de la Defensa Nacional</i> , 2005)
Mexique	Sauvegarder l'intégrité du territoire et préserver la souveraineté de la Nation est l'objectif et l'obligation incontournable de l'État mexicain. La longue lutte pour devenir une nation libre, une nation de droit, ne peut pas s'envisager sans les Forces armées. Garantir l'intégrité du territoire national est fondamental pour le progrès du Mexique. Les frontières, les mers et les côtes du pays ne doivent pas devenir une route pour l'action criminelle. Il ne faut pas permettre que le territoire national soit utilisé pour commettre des actions qui menacent la vie, la santé, l'intégrité physique et le patrimoine des mexicains. (<i>Plan Nacional de Desarrollo 2007-2012</i>)	La sécurité nationale comprend les actions destinées, de façon immédiate et directe, à maintenir l'intégrité, la stabilité et la permanence de l'État mexicain, impliquant la protection de la Nation mexicaine face aux menaces et risques d'affrontement; la préservation de la souveraineté et de l'indépendance nationales et la défense du territoire, le maintien de l'ordre constitutionnel et le renforcement des institutions démocratiques du gouvernement; le maintien de l'unité des éléments constitutifs de la Fédération; la défense légitime de l'État mexicain par rapport à d'autres États ou sujets de droit international, et la préservation de la démocratie, fondée sur le développement économique, social et politique du pays et ses habitants. (<i>Ley de Seguridad Nacional</i> - DOF 31/01/2005. Dernière réforme: DOF 26/12/2005, Art. 3)
Nicaragua	La défense nationale est le moyen qui a pour but de garantir la sécurité de l'État, à travers la mise en place d'un ensemble de mesures et d'actions destinées à prévenir ou à résoudre les menaces et les risques. Cela signifie que la défense nationale est la capacité de l'État d'assurer la protection de ses intérêts et de ses objectifs nationaux par l'action coordonnée de toutes les énergies et les forces morales et matérielles de la Nation. (<i>Libro de la Defensa Nacional de Nicaragua</i> , 2005)	La sécurité nationale est une condition permanente de souveraineté, indépendance, intégrité territoriale, paix et justice sociale, dans le cadre institutionnel de l'état social de droit, la sécurité procure les garanties nécessaires à la Nation pour la pérennité des ses intérêts et de ses objectifs nationaux, face à toute sorte de menace, risque ou agression, ainsi que la jouissance des libertés individuelles et des droits politiques, conformément à la loi. Bien que n'étant pas une fin en soi, la sécurité nationale est un objectif commun de l'État qui implique toutes les forces de la Nation, exprimées dans le pouvoir national. (<i>Libro de la Defensa Nacional de Nicaragua</i> , 2005)
Paraguay	La défense nationale est l'ensemble des politiques, des procédures et des actions développées exclusivement par l'État pour faire face à n'importe quelle sorte d'agression extérieure qui puisse mettre en danger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriales de la République, ou l'ordre constitutionnel démocratique en vigueur. (<i>Ley de Defensa Nacional y de Seguridad Interna</i> - N° 1.337 - 14/04/1999, Art. 2)	La sécurité intérieure est la situation de fait dans laquelle l'ordre public est protégé, ainsi que la vie, la liberté et les droits des personnes et des entités et leurs biens, sous la pleine vigueur des institutions établies dans la Constitution nationale. (<i>Ley de Defensa Nacional y de Seguridad Interna</i> - N° 1.337 - 14/04/1999, Art. 37)
Pérou	Le système de sécurité et de défense nationale est l'ensemble des éléments interdépendants de l'État dont les fonctions sont destinées à assurer la sécurité nationale par le biais de l'établissement, de la planification, de la direction, de la préparation, de l'exécution et de la supervision de la défense nationale. (<i>Ley del Sistema de Seguridad y Defensa Nacional</i> , N° 28.478 - 23/03/2005, Art. 3)	
	La défense nationale est l'ensemble des mesures, des prévisions et des actions que l'État génère, adopte et exécute de façon intégrale et permanente; elle se développe dans le domaine extérieur et intérieur. (<i>Libro Blanco de la Defensa Nacional</i> , 2005)	La sécurité est la situation dans laquelle l'État garantit son indépendance, sa souveraineté et son intégrité et, la population les droits fondamentaux consacrés dans la Constitution. Cette situation contribue à la consolidation de la paix, au développement intégral et à la justice sociale, sur la base des valeurs démocratiques et le respect aux droits de l'homme. (<i>Libro Blanco de la Defensa Nacional</i> , 2005)
République dominicaine	Le développement de la politique de sécurité et de défense dans le domaine national est régi par ces lignes directrices: - Définition et identification des objectifs nationaux. - Approbation d'une loi de sécurité nationale. - Modification de la loi organique des Forces armées. - Publication du Livre de la Défense et du manuel de la doctrine conjointe des Forces armées. - Création du Système national de renseignement. - Renforcement de la Commission permanente de réformes et modernisation des Forces armées. - Définition du modèle des Forces armées. - Favoriser la transformation des Forces armées. - Développer un nouveau modèle d'institutionnalisation et professionnalisation. - Réformer la carrière militaire. - Améliorer les équipements. - Encourager la recherche, le développement et l'innovation pour maintenir un niveau technologique adéquat. (<i>Directiva de Seguridad y Defensa Nacional</i> , Décret N° 189-07 - 03/04/2007, Art. 3)	



Pays	Qu' est-ce que la Défense?	Qu' est-ce que la Sécurité?
Uruguay	La défense nationale est l'un des moyens d'assurer la sécurité nationale, elle est constituée par l'ensemble des organes, des lois et des réglementations que dans ce but le pouvoir exécutif met en fonctionnement par l'intermédiaire des commandements militaires, pour annuler, neutraliser ou repousser les agents capables de porter atteinte à cette sécurité. (Decreto-Ley Orgánica de las Fuerzas Armadas, N° 14.157 - 05/03/1974; modifié par la Loi 15.808 - 07/04/1986, Art. 5)	Sécurité nationale est l'état dans lequel, le patrimoine national sous toutes ses formes et les processus de développement vers les objectifs nationaux, se trouvent protégés de toute ingérence ou agression, intérieure et extérieure. (Decreto-Ley Orgánica de las Fuerzas Armadas, N° 14.157 - 05/03/1974; modifié par la Loi 15.808 - 07/04/1986, Art. 4)
Venezuela	Défense intégrale: c'est l'ensemble des systèmes, des méthodes, des mesures et des actions de défense, quelle que soit sa nature et son intensité, que de façon active formule, coordonne et exécute l'État avec la participation des institutions publiques et privées, et des personnes physiques et juridiques, nationales ou étrangères, dans le but de sauvegarder l'indépendance, la liberté, la démocratie, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le développement intégral de la Nation. (Ley Orgánica de Seguridad de la Nación, GO N° 37.594 - 18/12/2002, Art. 3)	La sécurité de la Nation est basée sur le développement intégral, et c'est la condition, état ou situation qui assure la jouissance et l'exercice des droits et des garanties dans le domaine économique, social, politique, culturel, géographique, environnemental et militaire des principes et des valeurs constitutionnels pour la population, les institutions et chacune des personnes qui composent l'État et la société, avec une projection des générations, dans un système démocratique participatif et protagoniste libre de menaces à leur survie, à leur souveraineté et à l'intégrité de leur territoire et autres espaces géographiques. (Ley Orgánica de Seguridad de la Nación, GO N° 37.594 - 18/12/2002, Art. 2)

Source: Élaboration propre sur la base de la législation et les documents mentionnés.

Évolution concernant la participation des effectifs des pays de l'Amérique latine dans les opérations de paix (2001-2008)



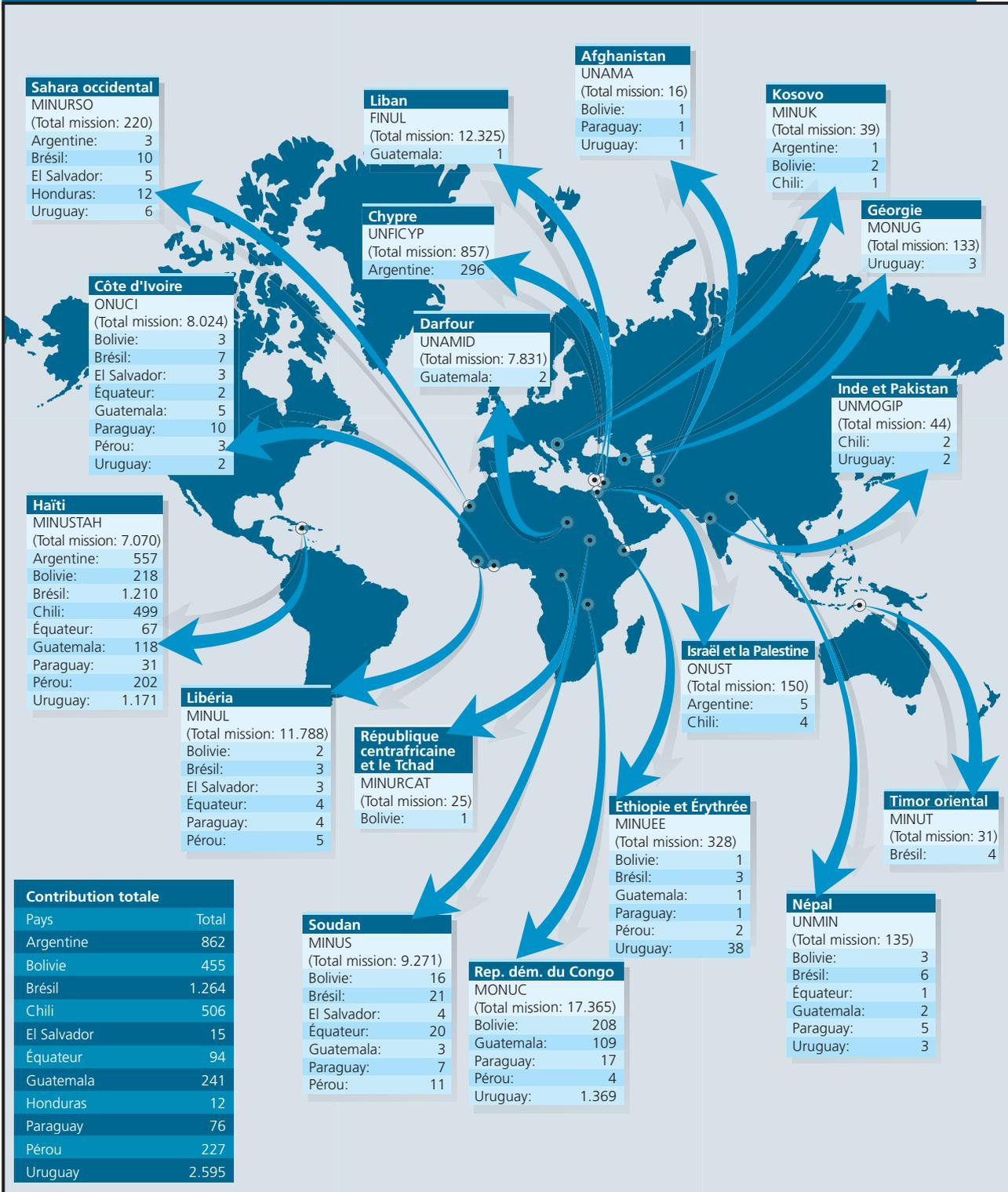
Accroissement de la participation de l'Amérique latine dans les opérations de paix (2001-2008, %)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total accroissement 2001-2008
Amérique latine	131.4%	43.6%	7.5%	127.1%	-0.6%	5%	0.9%	755.7 %
Reste du monde	29%	-6.2%	8.9%	34.8%	9%	15.5%	2.3%	128.5 %

Le pourcentage représente la croissance par rapport à la période précédente. Date de base 31 décembre 2000 (742 effectifs latino-américains). Date de clôture 31 décembre 2007 (6.349 effectifs latino-américains).

Source: Élaboration propre basée sur la documentation du Département des opérations de paix des Nations unies (<http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/index.asp>).

Participation des effectifs militaires des pays de l'Amérique latine dans les opérations de paix sous le mandat de l'ONU



Source: Élaboration propre basée sur la documentation du Département des opérations de paix des Nations unies (<http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/index.asp>). Données au 30 juin 2008. On considère les contributions des troupes et des observateurs militaires en excluant la contribution de la Police civile. Les pays qui ne figurent pas sur le tableau, n'ont pas contribué avec des troupes ou des observateurs militaires dans les missions de maintien de la paix sous mandat de l'ONU. La Colombie participe à la Force multinationale de paix et observateurs (MFO), dans le Sinaï, depuis 1982. La MFO est une mission indépendante créée à la suite de la paix de 1979. L'Uruguay participe aussi de cette mission.



Centres d'entraînement pour les opérations de paix en Amérique latine

Pays	Nom du centre	Date de création
Argentine	Centro Argentino de Entrenamiento Conjunto para Operaciones de Paz (CAECOPAZ)	27 juin 1995
Bolivie	Centro de Operaciones de Mantenimiento de Paz del Ejército de Bolivia (COMPEBOL)	23 janvier 2007
Brésil	Centro de Instrução de Operações de Paz (CI OP PAZ)	23 février 2005
Chili	Centro Conjunto para Operaciones de Paz de Chile (CECOPAC)	15 juillet 2002
Équateur	Unidad Escuela de Misiones de la Paz "Ecuador" (UEMPE)	10 novembre 2003
Guatemala (siège)	Centro Regional de Entrenamiento de Operaciones de Mantenimiento de la Paz (CREOMPAZ) (Guatemala, El Salvador, Honduras et Nicaragua)	8 juin 2005
Paraguay	Centro de Entrenamiento Conjunto de Operaciones de Paz (CECOPAZ)	8 octobre 2001
Pérou	Centro de Entrenamiento Conjunto de Operaciones de Paz (CECOPAZ)	11 novembre 2003
Uruguay	Escuela de Operaciones de Paz del Ejército "Mayor Juan Sosa Machado" (EOPE)	22 décembre 1998

Source: Élaboration propre basée sur l'information fournie par les Institutions mentionnées.

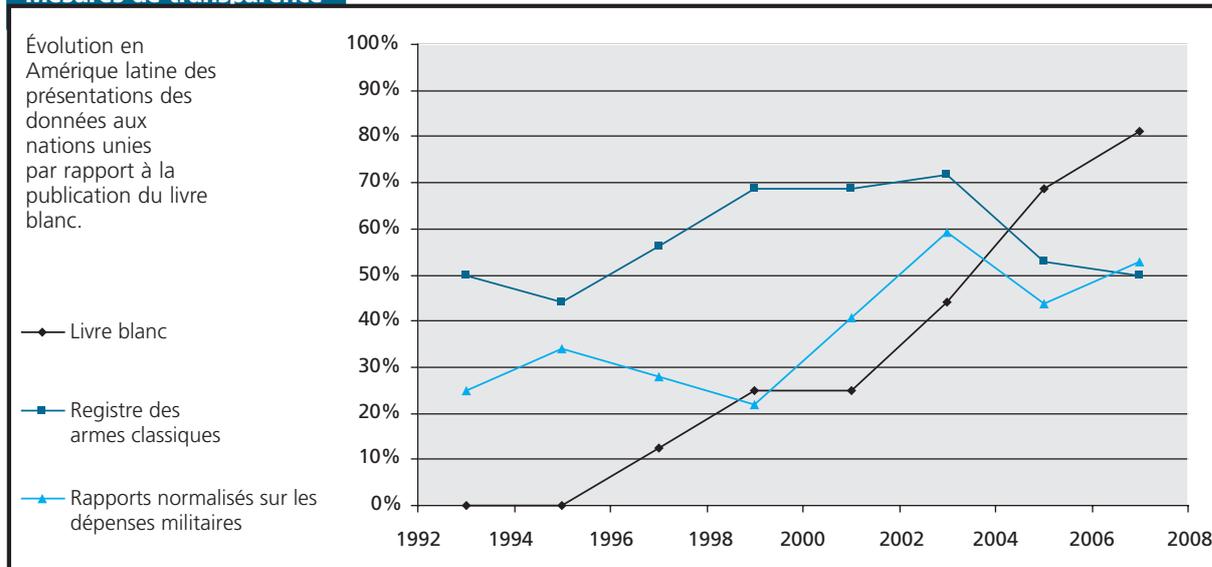
Livres blancs



Pays	Document
Argentine	Libro Blanco de la Defensa Nacional 1999. Revisión de la Defensa 2001
Bolivie	Libro Blanco de la Defensa 2004
Brésil	Política de Defensa Nacional, 1996 et 2005
Chili	Libro Blanco de la Defensa Nacional de Chile 1997. Libro de la Defensa Nacional 2002
Colombie	Política de defensa y Seguridad democrática 2003 Política de Consolidación de la Seguridad Democrática 2007
El Salvador	Libro de la Defensa Nacional 2006
Équateur	Política de la Defensa Nacional del Ecuador, 2002 et 2006
Guatemala	Libro de la Defensa Nacional de la República de Guatemala 2003. Política de la Defensa Nacional 2005
Honduras	Libro de la Defensa Nacional 2005
Nicaragua	Libro de la Defensa Nacional de Nicaragua 2005
Paraguay	Política de Defensa Nacional de la República del Paraguay 1999
Pérou	Libro Blanco de la Defensa Nacional del Perú 2005

Source: Élaboration propre basée sur les documents mentionnés.

Mesures de transparence



Source: Élaboration propre basée sur les Livres blancs et les documents de la défense nationale de chaque pays et les rapports présentés par les États auprès de l'UN Registre des armes classiques et le Système des nations unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires pendant la période 1992 y 2008.

Registres: moyenne des présentations réalisées pendant les années de chaque période.

Livre blanc: fréquence cumulée des pays qui l'ont édité.

Une analyse:

Défense et sécurité

Héctor Saint-Pierre*

■ En principe, le terme « sécurité » indique un état ou une sensation produite par la perception d'absence de menaces qui mettent en danger l'existence, la propriété, les intérêts, les valeurs ou la particulière façon d'être de celui qui la perçoit. En effet, nous nous sentons en sécurité quand nous ne percevons pas de menaces à notre tranquillité, c'est à dire, quand rien de ce qui nous est cher n'est menacé.

Néanmoins, ce rapprochement conceptuel prend le chemin de la négation: la sécurité est une absence, un manque, la négation d'une menace. Dans ce sens, nous disons que la notion de "sécurité" est négative; non pas du point de vue pragmatique (car c'est un terme chargé de valeurs positives), mais si du point de vue de la définition. Tout en étant assez utilisé dans les planifications stratégiques, le concept désigne **un état de choses statique** et non proprement une **activité**.

L'activité, qui en dernière instance en est la garantie, est normalement désignée avec le nom de « défense ».

Si d'une part nous nous sentons en sûreté quand rien ne nous menace, nous nous sentons « défendus » lorsque nous savons que nous avons fait tout ce qui était dans notre pouvoir pour maintenir vigilante notre attention à l'émergence de menaces, lorsque nous savons que nous prenons les meilleur moyens à notre disposition, et aussi les circonstances. Ceci, pour diminuer nos vulnérabilités, pour entraver l'émergence de dangers opportunistes, et pour augmenter notre capacité et notre puissance pour découvrir les menaces, les repousser, ou diminuer leurs effets si rien d'autre n'est possible.

■ Le terme "sécurité" indique un état ou une sensation produite par la perception d'absence de menaces qui mettent en danger l'existence, la propriété, les intérêts, les valeurs ou la particulière façon d'être de celui qui la perçoit.

* Groupe d'Études sur la Défense et la Sécurité (GEDES), UNESP.



Si bien cette perception peut provenir d'un individu, d'un groupe, d'une ethnie, d'une nation, d'un peuple, etc., à partir du traité de Westphalie¹ c'est l'État national qui émerge comme la cible préférentielle des menaces, comme le sujet prééminent de la perception de ces menaces, et comme l'articulateur légitime de sa représentation diplomatique et de sa défense, même armée.

L'univers westphalien est composé d'États comme seuls sujets de plein droit, capables de déclarer la guerre et de signer la paix. Ils se constituent en sujets internationaux par référence et reconnaissance mutuelle. Ils choisissent, en dernière instance, leurs amis et leurs ennemis. C'est pour cela que cet environnement, en fonction de ce que Carl Schmitt dit, n'est pas un *univers*, sinon un *plurivers*.

Si dès lors la sécurité était primordialement de l'État, et le milieu de la menace était essentiellement militaire, plus récemment la notion de sécurité s'est élargie pour inclure d'autres sujets percepteurs et cibles de menaces, et elle s'est approfondie pour englober d'autres formes et moyens de menaces. Maintenant les menaces peuvent retomber aussi sur les ethnies, les groupes humains, les individus, les institutions, la nature, etc. Et elles peuvent se manifester par plusieurs moyens, comme le militaire, l'économique, le politique, le social, l'environnement, etc. C'est ce qu'on appelle « sécurité multidimensionnelle ». Cet élargissement conceptuel a projeté un peu d'ombre, en particulier dans les aspects organisationnels et opérationnels de la force.

En fait, le caractère multidimensionnel de la sécurité a également été perçu comme une vieille connaissance du continent américain, il était déjà envisagé dans la doctrine de la sécurité nationale (DSN) qui a orienté les actions des appareils répressifs latino-américains, encore trop présents dans la mémoire sociale de la région. Dans une sorte de paradoxe macabre, dans cette doctrine, les citoyens ont été considérés comme une menace à l'État qui, au lieu de garantir leur sécurité, les a considérés comme des ennemis et les a combattus.

Ainsi, le sens des Forces armées (la défense nationale dans le milieu international, comme l'instrument spécifique de la politique extérieure des nations), a renversé la violence de l'État, jusque-là légitime, contre sa propre population, faisant irruption dans la politique intérieure et provoquant une confusion conceptuelle entre la défense, la sécurité internationale et la sécurité publique qui motive ces lignes. Nous espérons, avec celles-ci, susciter les débats sur ces questions.

■ Plus récemment la notion de sécurité s'est élargie pour inclure d'autres sujets percepteurs et cibles de menaces, et elle s'est approfondie pour englober d'autres formes et moyens de menaces.

Sécurité internationale

Si bien les États perçoivent les menaces, eux mêmes à leur tour sont perçus par d'autres États comme la principale source de menaces. De cette relation mutuelle et de référence à la menace les États cherchent la sécurité à travers la prévision et les fonctions diplomatiques, mais c'est la préparation à la guerre le chemin qui prévaut comme garantie de la sécurité et de la paix entre eux. Cependant, si la capacité de faire la guerre peut convaincre d'autres États que l'at-

¹ Ce traité, de 1648, a mis fin aux guerres de religion qui ravageaient l'Europe, a séparé l'église de l'État dans les relations internationales et a placé l'État national comme le seul sujet de plein droit dans le domaine international. Le domaine international est devenu un monde d'États et les relations internationales, État-centriques.

taque pourrait se traduire par une catastrophe pour eux mêmes, l'excès de zèle qui conduit à un armement exagéré peut être perçu comme une menace, provoquant une course aux armements dans la région.

La recherche d'une capacité suffisamment dissuasive, mais qui ne soit pas perçue comme une menace, entraîne la dialectique entre la tension et la tranquillité dans le milieu international: la veille stratégique. C'est ce qu'on connaît comme l'"équilibre entre les puissances" et qui constitue la matière de la sécurité internationale. L'émergence d'un bruit dans ce système tendu d'équilibre international, soit d'ordre économique, social ou militaire interne à un État ou entre plusieurs d'entre eux, est vu comme une menace à la sécurité internationale.

■ Défense: c'est la structure administrative, organisationnelle et opérationnelle que les États programment pour se maintenir avec sécurité dans le milieu international.

Défense

C'est la structure administrative, organisationnelle et opérationnelle que les États programment pour se maintenir en sécurité dans le milieu international. Toutes les potentialités nationales y contribuent, mais l'élément spécifique (mais pas le seul) est la violence légitime organisée, au travers de forces armées permanentes comme partie structurelle de l'État. Celui-ci compte sur des lois pour organiser, opérer et commander cette structure.

En général dans les pays, il est de la compétence de l'exécutif de formuler la politique de la défense, où figurent les définitions de base sur la défense nationale et sur la structure, l'organisation, l'objectif et l'utilisation de leur instrument spécifique, les Forces armées. Elles font partie du contenu du monopole de la force qui appartient à l'État et le définit. Même si elles peuvent être utilisées dans le domaine intérieur, elles ont du sens (et pour cela elles sont spécifiques), par leur exercice dans le régime de libre concurrence, dans le système « d'auto assistance » qui caractérise et définit la scène internationale. C'est dans le jeu de cet exercice que l'équilibre international se tend et se construit la sécurité internationale.

Sécurité publique

La sécurité publique, également appelé « intérieure », est un phénomène de perception, ainsi que la sécurité internationale. A différence de celle-ci, dans la sécurité publique c'est le citoyen qui perçoit la menace. Et sa protection a lieu dans le régime de monopole de la violence. À l'intérieur, l'État détient ce monopole légitime, constitué par les forces de la police, qui peut être exercé par l'Exécutif aux travers de ministères de l'Intérieur ou Gouvernement, et de la Justice. L'exercice du monopole de la violence permet de garantir l'univocité juridique dans un territoire national par l'intermédiaire de la punition (ou sa menace).

La spécificité de cette force est son utilisation exclusivement intérieure, qui se manifeste dans la recherche, la prévention, l'ostentation et la répression. La force est affectée à garantir la tranquillité du citoyen, en le maintenant à l'abri du crime et du désordre, et dans la prévisibilité d'un ordre juridique unique dans tout le territoire national.



■ Le débat conceptuel ici proposé n'est ni superflu ni oisif, mais plutôt nécessaire et urgent.

Le débat conceptuel ici proposé n'est ni superflu ni oisif, mais plutôt nécessaire et urgent. Soit pour l'histoire encore récente, pour des limitations constitutionnelles, pour les doctrines d'emploi diverses dans le domaine intérieur et extérieur de l'État, pour la préparation et l'entraînement spécifiques de ces différentes missions, pour la spécificité des moyens de violence de chaque mission, pour les systèmes de renseignements spécifiques et différenciés, pour la sécurité des citoyens, pour le prestige des Forces armées, ou pour le maintien du régime démocratique dans notre continent, il existe des raisons pour le mener à bonne fin.